



PARTENAIRE
DE LA FONDATION
ABBÉ PIERRE

UN TOIT POUR TOUS
Immeuble le Stratège
17B avenue Salvador Allende
38130 Echirolles
Tel : 04 76 09 26 56
www.untoitpourtous.org

Assemblée Générale Un Toit Pour Tous du 28 juin 2022

Projets de résolutions

Résolution 1

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le 28 juin 2022 approuve le rapport moral, avec le rapport d'activités, tels qu'ils lui ont été présentés.

Résolution 2

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le 28 juin 2022, après lecture du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été arrêtés par son Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 13 juin faisant apparaître un bénéfice de 83 876€.

Résolution 3

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le 28 juin 2022, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions conclues avec des sociétés ayant avec Un Toit Pour Tous des administrateurs communs, approuve lesdites conventions.

Résolution 4

Compte tenu de l'apport de 5 mécènes à hauteur de 59 853 €, destinés par convention au financement du capital de la coopérative Un toit pour tous – Développement :

- 25 K€ fondation Caisse Epargne
- 8 K€ GEG
- 20 K€ Crédit Agricole
- 5 K€ SAMSE
- 1,853 K€ St Gobain

Et compte tenu de la cession de 1,4K€ de parts sociales à titre gratuit à l'association Un Toit Pour Tous par des associations ayant quitté la coopérative,

L'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter la somme totale de 61 253 € aux actions de développement du parc PLAI de la coopérative Un Toit Pour Tous Développement.

Résolution 5

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le 28 juin 2022 décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 moins la réserve UTPT-D au compte de report à nouveau, soit 22 599 euros ; ce qui portera le compte de report à nouveau à + 14 701 €.

Résolution 6

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le 28 juin 2022 donne quitus au Conseil d'Administration et au Bureau pour leur gestion de l'exercice 2021.

Résolution 7

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le 28 juin 2022, sur proposition du Conseil d'administration, décide que le montant de la cotisation annuelle des adhérents sera :

- 30 euros pour les personnes physiques (montant inchangé),
- 5 euros pour les personnes non imposables (montant inchangé),
- **1 euro pour les étudiants et/ou jeune de moins de 25 ans (montant ajouté),**
- 50 euros pour les personnes morales (budget annuel > 50 000€) (montant inchangé)
- 10 euros pour les personnes morales (budget annuel < 50 000€) (montant inchangé).

L'Assemblée générale ordinaire mandate le Conseil d'Administration pour qu'il procède à une révision de la liste des adhérents par demande de renouvellement de leur motivation pour ceux postulant pour la gouvernance.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration élus à la dernière Assemblée Générale du 03 juin 2021 sont :

Collège des personnes morales : CLCV (Alain Guezou), CSF (Annie Giroud), Diaconat Protestant (Philippe Glasser), L'oiseau Bleu (André Rochet), UNAFAM (Georges Broudakis), Point D'Eau (Marie-Françoise Rostaing), Le Habert – Hébergement Saint Paul (Yves Doin), René Ballain (OHL), Marc Bartoli (Territoires),

Collège des personnes physiques : Jean-Luc Chicco, Paul Coste, Michelle Daran, Michel Delafosse, Bernard Duru, Jean-Pierre Félix, Bernard Hofmann, Denis Laquaz, Cécile Legendre, Francie Megevand, Elisabeth Paccard, Marie-Françoise de Saintignon, Jean-Claude Vial, Sylvie Zapata-Brel

- Arrivent en fin de mandat et sont donc à renouveler les postes :

- collège des personnes morales : Territoires (M Bartoli), CLCV (Alain Guezou), CSF (Annie Giroud), soit **3 postes**
- collège des personnes physiques : Jean-Luc Chicco, Jean-Pierre Felix, Cécile Legendre, Elisabeth Paccard, soit **4 postes**.

5 d'entre eux sont candidats pour assurer un nouveau mandat ; 2 ne souhaitent pas le renouvellement de leur mandat : Alain Guezou en tant que représentant de la CLCV, Jean-Pierre Felix

- Nouvelles candidatures personnes physiques : Jean-François Lapiere, Benoit Mollaret
- Modification personnes morales : Françoise Maheu, administratrice de Territoires, représentante avec Marc Bartoli en suppléance
- Démission : Jacques Deschamps

Résolution 8

- Liste des candidats à soumettre au vote de l'AG du 28 juin :

-

- Collège des personnes morales : CLCV, CSF (Annie GIROUD), Diaconat Protestant (Philippe Glasser), L'oiseau Bleu (André Rochet), UNAFAM (Georges Braoudakis), Point D'Eau (Marie-Françoise Rostaing), Le Habert – Hébergement Saint Paul (Yves Doin), OHL (René Ballain), Territoires (Marc Bartoli, Françoise Maheu en suppléance),

- Collège des personnes physiques : Jean-Luc Chicco, Paul Coste, Michelle Daran, Michel Delafosse, Bernard Duru, Bernard Hofmann, **Jean-François Lapiere**, Denis Laquaz, Cécile Legendre, Francie Megevand, **Benoit Mollaret**, Elisabeth Paccard, Marie-Françoise de Saintignon, Jean-Claude Vial, Sylvie Zapata-Brel.

La secrétaire
Cécile Legendre



La présidente
Michelle Daran

